

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

États financiers
31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention à la note 2 aux états financiers qui décrit les impacts de la COVID-19 sur les opérations du Centre. Notre opinion n'est pas modifiée à ce sujet.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les états financiers inclus dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus lorsqu'elles seront accessibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

En lisant le rapport annuel, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 25 juin 2021

MNP LLP

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés


Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de la situation financière

Au 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 578 209	5 441 803
Débiteurs (note 4)	1 396 539	1 304 241
Frais payés d'avance	99 365	93 821
	<u>5 074 113</u>	<u>6 839 865</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>132 539 749</u>	<u>137 515 138</u>
	<u>137 613 862</u>	<u>144 355 003</u>
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 14)	1 258 174	2 503 373
Portion des revenus reportés et dépôts échéant à moins d'un an	1 285 763	2 676 737
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	186 121	177 647
	<u>2 730 058</u>	<u>5 357 757</u>
Passif à long terme		
Revenus reportés et dépôts	1 166 141	611 085
Dette à long terme (note 6)	28 420 903	28 607 020
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	93 343 445	95 492 872
	<u>125 660 547</u>	<u>130 068 734</u>
Actifs nets	<u>11 953 315</u>	<u>14 286 269</u>
	<u>137 613 862</u>	<u>144 355 003</u>
Engagements (note 12)		
Passif éventuel et incertitude relative à la mesure (note 14)		

Approuvé par le Conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Revenus		
Nourriture et boissons	13 252	10 880 270
Location de salles	762 149	4 830 877
Commissions	200 524	1 570 241
Publicité	464 080	628 143
Intérêts gagnés	20 917	119 297
Autres	-	50 000
	<u>1 460 922</u>	<u>18 078 828</u>
Charges (note 9)		
Frais directs	9 939	7 894 859
Frais des installations	3 092 202	5 656 989
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 014 538	3 191 721
	<u>5 116 679</u>	<u>16 743 569</u>
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) avant les éléments ci-dessous	(3 655 757)	1 335 259
Intérêts sur la dette à long terme	(1 052 357)	(1 060 452)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 380 532	3 284 667
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(5 550 134)</u>	<u>(5 396 600)</u>
Excédent des charges sur les revenus avant les éléments inhabituels	(6 877 716)	(1 837 126)
Aide gouvernementale (note 2), (note 4), (note 15)	<u>4 544 762</u>	-
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(2 332 954)</u>	<u>(1 837 126)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État de l'évolution des actifs (passifs) nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Actifs (passifs) nets à l'ouverture de l'exercice	14 286 269	16 123 395
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(2 332 954)</u>	<u>(1 837 126)</u>
Actifs nets à la clôture de l'exercice	<u>11 953 315</u>	<u>14 286 269</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	(2 332 954)	(1 837 126)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 550 134	5 3396 600
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 380 532)	(3 284 667)
	(163 352)	274 807
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10)	(1 666 929)	(1 305 313)
	(1 830 281)	(1 030 506)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(574 745)	(1 581 441)
Autres apports en capital reçus	719 075	709 815
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(177 643)	(169 548)
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(1 863 594)	(2 071 680)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 441 803	7 513 483
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 578 209	5 441 803
Information supplémentaire		
Intérêts versés	1 052 357	1 060 452
Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires		
Autres apports en capital à recevoir	512 030	626 185
Acquisition d'immobilisations corporelles à payer	-	914 480

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

1 Nature des activités

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (« le Centre ») a été constitué en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

2 Impact de la COVID-19 sur les opérations

Au début mars 2020, les impacts de l'épidémie mondiale de la COVID-19 ont commencé à avoir un impact significatif sur les entreprises dû aux restrictions mis en place par les gouvernements canadien, provincial et municipal concernant les déplacements, le fonctionnement d'entreprise et les ordres d'isolation et de quarantaine.

Depuis mars 2020, la COVID-19 a eu un impact profond sur les opérations du Centre dû aux restrictions sur les rassemblements publics pour une période extensive, l'annulation d'événements ainsi que des restrictions sur les déplacements domestiques et internationaux. Ces facteurs ont eu un impact défavorable à l'intérêt public et la capacité du Centre à offrir ses services, ce qui a obligé un arrêt temporaire d'une grande majorité des opérations du Centre pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et la première moitié de l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'impact de la COVID-19 a été partiellement compensé par l'aide gouvernementale de 4 544 762 \$ du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « Ministère ») conformément l'accord des Paiements de Transfert de l'Ontario (note 15).

À présent, le Centre ne peut prévoir la durée de la pandémie, des restrictions sur les déplacements et des limites concernant les rassemblements publics. Il n'est également pas en mesure de se prononcer sur la date à laquelle les activités pourront reprendre et les répercussions des mesures de distanciation sociale, y compris les limites de participants aux événements, les exigences sanitaires et les réductions de capacité qui devront être observées au moment de la réouverture.

Dû aux impacts de la COVID-19, le Centre est devenu économiquement dépendant du Ministère pour l'exercice clos le 31 mars 2021 et s'attend à rester dépendant pour l'avenir prévisible jusqu'à ce que le Centre puisse recommencer à offrir ses services à pleine capacité. La capacité du Centre de remplir ses obligations pour l'avenir prévisible dépendra du soutien économique du Ministère jusqu'à ce que le Centre soit en mesure de reprendre ses activités normales. Par conséquent, le Centre négocie actuellement pour de l'aide gouvernementale additionnelle du Ministère, par contre il n'est pas encore possible de déterminer le moment ou la quantité d'aide gouvernementale à recevoir.

3 Sommaire des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers du Centre sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes comptables s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

3 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Les revenus provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et autres sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients. Les revenus de publicité sont constatés au courant de l'exercice où la publicité est fournie au client. Les revenus de commissions sont constatés au courant de l'exercice où l'événement connexe a lieu.

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que revenus au cours de l'exercice où sont comptabilisées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Apports reçus sous forme de matériel et services

De temps à autre, le Centre peut recevoir du matériel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'ont pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimée, les apports en matériel et services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des revenus et des charges de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations significatives faites au moment de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les charges à payer. De par leur nature, ces estimations sont exposées à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. L'amortissement est établi selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des diverses catégories d'actifs, sauf dans l'année d'acquisition, où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre au cours duquel l'actif a été acquis. L'amortissement se calcule comme suit :

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

3 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif n'a plus de potentiel d'utilisation à long terme pour le Centre. La perte de valeur, s'il en est, correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Revenus reportés et dépôts

Les revenus reportés et dépôts représentent les montants versés d'avance par des clients pour des services qui seront rendus au cours de périodes ultérieures.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants qui ont été reçus de divers paliers du gouvernement et qui seront affectés à la construction et à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Un des principaux associés du Centre a également versé un apport additionnel.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont constatés comme revenus selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus de l'un des principaux associés du Centre sont constatés sur la durée de l'entente.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre peuvent adhérer au régime de retraite à cotisations déterminées du Centre. En vertu de ce régime, les employés reçoivent, au moment de leur retraite ou à la fin de leur contrat de travail, des prestations de retraite d'un montant correspondant aux cotisations cumulées qu'ils ont versées et que le Centre a versées en leur faveur, majoré de tout revenu provenant du placement de ces cotisations. Les cotisations que doit verser le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'employé fournit les services. Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 85 653 \$ (110 294 \$ en 2020) au titre de cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées, qui est comprise dans les frais de vente et d'administration et frais généraux.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif / passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

3 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale sera constaté lorsque qu'il y aura assurance raisonnable que le Centre se conforme aux conditions requise à l'aide gouvernementale et qu'elle soit reçue ou est à recevoir. Le Centre constate les Paiements de Transfert de l'Ontario comme revenus non récurrents.

4 Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, par un contrôle commun, à l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la Province d'Ontario. Les opérations avec ces entités, à moins qu'elles fassent l'objet d'une présentation distincte, sont considérées comme ayant été effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Au cours de l'exercice, le Centre a constaté 4 544 762 \$ (néant en 2020) du Ministère pour assister avec le paiement des charges opérationnels et le réapprovisionnement des dépôts versés d'avance par des clients (note 15). Le Centre a aussi comptabilisé 1 231 105 \$ (1 336 000 \$ en 2020) d'apports en capital du Ministère pour l'achat d'immobilisations corporelles (note 8). Parmi ces montants, un total de 1 220 792 \$ est à recevoir au 31 mars 2021 (626 185 \$ en 2020).

5 Immobilisations corporelles

			2021
	Coût	Cumul des	Valeur
	\$	amortissements	comptable
		\$	nette
			\$
Bâtiment	170 840 512	42 637 130	128 203 382
Logiciels	210 834	210 834	-
Mobilier, matériel et agencement	10 960 008	8 202 541	2 757 467
Réseau technologique	2 476 912	1 651 275	825 637
Terrain	753 263	-	753 263
	185 241 529	52 701 780	132 539 749

			2020
	Coût	Cumul des	Valeur
	\$	amortissements	comptable
		\$	nette
			\$
Bâtiment	170 840 512	38 366 118	132 474 394
Logiciels	274 577	274 577	-
Mobilier, matériel et agencement	10 939 748	7 643 032	3 296 716
Réseau technologique	2 476 912	1 486 147	990 765
Terrain	753 263	-	753 263
	182 285 012	47 769 874	137 515 138

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

6 Facilité de crédit

Au 31 mars 2021, le Centre avait une facilité de crédit disponible de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2020) qui porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable à vue. Elle est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2021, aucun montant (néant en 2020) n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit. Comme exigé par le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « Ministère »), le Centre doit obtenir un décret ministériel avant d'effectuer un prélèvement sur la facilité. Le 2 mars 2021, la demande pour un décret ministériel a été approuvée.

7 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser l'emprunt de 40 000 000 \$ (majoré des intérêts) à l'Office ontarien de Financement (« OOF »). La décharge vise le montant total de capital et d'intérêts en cours de 51 628 557 \$ en date du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été conclue, laquelle impose au Centre d'effectuer des paiements annuels de 1 000 000 \$ à l'OOF pour une durée indéfinie, sous réserve de la capacité du Centre d'effectuer lesdits paiements et de la garantie que celui-ci a obtenue du Ministère. Les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation ont été évalués à la valeur actualisée nette d'une période indéfinie, selon un taux d'actualisation de 3,63 % (lequel est fondé sur le taux d'emprunt à 25 ans de la Province d'Ontario majoré d'une prime de 0,5 % reflétant le risque de crédit du Centre), et se chiffrent à 27 583 238 \$; ils sont présentés ci-dessous.

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu du Ministère, une partie liée par un contrôle commun, une garantie de combler au nom du Centre toute insuffisance de fonds concernant le paiement annuel à verser à l'OOF. Le Centre n'est pas obligé de rembourser les montants payés, le cas échéant, par le Ministère, au titre de cette garantie.

La nouvelle entente avec l'OOF impose aussi au Centre de faire des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure permise par l'excédent de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. L'entente conclue avec l'OOF stipule que le montant de ces paiements additionnels, le cas échéant, sera négocié sur une base annuelle par le Centre et l'OOF en fonction des résultats d'exploitation réels pour l'exercice en question et compte tenu du plan de fonctionnement triennal du Centre, notamment le plan d'immobilisations.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

7 Dette à long terme (suite)

	31 mars 2021 \$	31 mars 2020 \$
Valeur actualisée de l'obligation ne portant pas intérêt de payer 1 000 000 \$ par an à l'OOF pour une période indéfinie, selon un taux d'actualisation annuel de 3,63 %	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau technologique, portant intérêt au taux annuel de 4,7 % et prévoyant des versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2020) d'avril 2011 à mars 2026.	1 023 786	1 201 429
	28 607 024	28 784 667
Moins : portion échéant à moins d'un an	186 121	177 647
	<u>28 420 903</u>	<u>28 607 020</u>

Les paiements de capital exigés sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices se présentent comme suit :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars	
2022	186 121
2023	195 002
2024	204 313
2025	214 066
2026	224 284

8 Apports reportés

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	95 492 872	97 441 539
Ajouts	1 231 105	1 336 000
Amortissement	(3 380 532)	(3 284 667)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>93 343 445</u>	<u>95 492 872</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

9 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2021 \$	2020 \$
Frais directs	9 939	7 894 859
Frais des installations	8 642 336	11 053 589
Frais de vente et d'administration et frais généraux	2 014 538	3 191 721
Frais de financement	1 052 357	1 060 452
	<u>11 719 170</u>	<u>23 200 621</u>

Le classement des charges par fonction présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, ceux-ci étant considérés comme des revenus selon les méthodes comptables du Centre décrites à la note 2.

10 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit.

	2021 \$	2020 \$
Débiteurs	419 732	113 901
Frais payés d'avance	(5 544)	5 870
Créditeurs et charges à payer	(1 245 199)	(1 084 705)
Revenus reportés et dépôts – court terme	(1 290 974)	18 386
Revenus reportés et dépôts – long terme	555 056	(358 765)
	<u>(1 666 929)</u>	<u>(1 305 313)</u>

11 Instruments financiers et gestion des risques

Les données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – Données autres que les cours du marché, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif concerné.
- Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif; les hypothèses sont fondées sur les informations internes et externes les plus appropriées disponibles et elles constituent les hypothèses les plus adéquates, compte tenu du type d'instrument financier évalué, pour déterminer quel aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de marché.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

La trésorerie, qui représente le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été évaluée comme un instrument financier de niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients à la fin de leur événement et, ainsi, réduire l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisantes pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

Au 31 mars 2021, le Centre n'avait aucun débiteur en souffrance mais non considéré comme déprécié.

En outre, en mai 2018, le Centre a obtenu du Ministère une garantie liée à l'obligation perpétuelle envers l'OOF, décrite à la note 7. La capacité du Centre de se prévaloir de cette garantie est tributaire de la solvabilité permanente du Ministère; toutefois, le Centre ne perçoit pas actuellement de risque de crédit important visant le Ministère.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par sa dette à long terme et par son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 7). Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'OOF, le Centre a obtenu de la part du ministère la garantie que ce dernier acquittera au nom du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à payer à l'OOF si le Centre est dans l'incapacité de le faire. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est d'une durée indéfinie, il est réputé constituer une charge d'intérêt chaque année, et la valeur actualisée des paiements annuels futurs exigibles est présentée en tant que passif à long terme au bilan et compris dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente le classement par échéance des passifs financiers (excluant les intérêts) du Centre au 31 mars 2021 :

	Au plus 6 mois \$	Entre 6 mois et 1 an \$	Entre 1 an et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	1 092 133	31 565	67 238	67 238	1 258 174
Dette à long terme	91 978	94 143	837 665	27 583 238	28 607 024
	<u>1 184 111</u>	<u>125 708</u>	<u>904 903</u>	<u>27 650 476</u>	<u>29 865 198</u>

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre détient un emprunt de 1 023 786 \$ (1 201 429 \$ en 2020), portant intérêt à un taux annuel, lié à l'acquisition d'un réseau technologique (note 7). La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2021, l'exposition totale du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 1 023 786 \$. Le Centre estime qu'au 31 mars 2021 une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des actifs nets d'environ 31 495 \$ (45 981 \$ en 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

L'analyse de sensibilité présentée dans cette note doit être utilisée avec prudence, puisque les variations sont hypothétiques et ne constituent pas une prévision du rendement futur. La sensibilité ci-dessus a été calculée en fonction des soldes de clôture de l'exercice et variera par suite des fluctuations des soldes au cours des périodes à venir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'incidence de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été mesurée sans égard aux variations possibles d'autres hypothèses. Les variations réelles d'un facteur donné pourraient entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur la juste valeur de l'instrument financier.

12 Engagements

Le Centre a conclu un contrat de services pour les installations et un contrat de services pour la technologie relativement à ses activités, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, entre autres modalités, le Centre paiera des frais de gestion de 290 000 \$ (280 000 \$ en 2020) avec des hausses annuelles de 10 000 \$ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre effectuera des paiements annuels de 324 001 \$ (316 099 \$ en 2020), après ajustement pour tenir compte de l'inflation, visant le contrat de services courant.

Le Centre a aussi conclu un contrat de location de matériel de télécommunications auprès de Crédit-Bail RCAP couvrant la période du 1^{er} mars 2015 au 1 avril 2021. L'entente a été renouvelée en juin 2020 et elle viendra à échéance le 1^{er} avril 2025. Aux termes de l'entente, le Centre paiera des frais annuels de 23 589 \$ (25 980 \$ en 2020). Tous les montants excluent les taxes applicables.

13 Gestion du capital

Sur le plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat consistant à exploiter un centre de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets, de sa dette à long-terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à des flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

14 Passif éventuel et incertitude relative à la mesure

Au 31 mars 2021, le Centre a comptabilisé un montant 306 922 \$ de charges à payer qui représente le meilleur estimé de paiements futurs qui auront lieu en conséquences des impacts de la pandémie sur ses opérations. Il existe une incertitude relative à la mesure de la valeur actuelle de ce montant et donc la valeur constatée pourrait être plus grand ou plus petit que les charges réelles. Toute différence entre le montant comptabilisé et les charges réelles seront constatées à titre de charges ou credit dans l'état des résultat dans l'exercice dans laquelle les montants sont payés ou deviennent payables.

15 Aide gouvernementale

En réponse aux impacts négatifs de la COVID-19, le Ministère a fourni le Centre avec de l'aide gouvernementale. En décembre 2020, le Centre s'est engagé à l'accord des Paiements de Transfert de l'Ontario qui consiste de subvention des charges opérationnels et le réapprovisionnement des dépôts versés d'avance par des clients.

Au cours de l'exercice, le Centre a constaté 4 544 762 \$ Paiements de Transfert de l'Ontario du Ministère et de ce montant, un total de 708 862 \$ est à recevoir au 31 mars 2021 (note 4).